

L'Ecole est le lieu où les enfants passent le plus de temps en dehors du milieu familial. Elle devrait être un lieu de Droits et de protection. Pourtant, de nombreux jeunes y sont victimes de discriminations graves. Celles-ci peuvent être générées par le système scolaire mais aussi par les pairs. Handicap, maladie, homosexualité, différence de genre, sont autant de spécificités qui peuvent être sources de souffrances parfois profondes. Exclusion, déscolarisation, décrochage, phobies scolaires, quant à eux, sont autant de dysfonctionnements d'un système qui se voudrait pourtant juste et équitable.

Aujourd'hui, de nombreux professionnels de l'Ecole : enseignants, pouvoirs organisateurs, directions mais aussi associations, familles, partis politiques, ..., sont sensibilisés à ces dysfonctionnements dont ils sont parfois acteurs involontaires, et s'en inquiètent. Des équipes pédagogiques, des chercheurs, des militants associatifs, des parents, des jeunes, mais aussi des responsables politiques s'interrogent et cherchent à changer une Ecole qui n'est toujours pas débarrassée de ses dysfonctionnements du XXe siècle. Ils veulent changer l'Ecole afin d'en faire enfin l'Ecole du XXIe siècle, celle des droits de l'Enfant, des droits des Jeunes, bref l'Ecole des droits de l'Homme !

Avant de pouvoir agir, il faut comprendre les phénomènes. La Ligue des Droits de l'Enfant, en partenariat avec la Ville de Bruxelles, propose un cycle de soirées-débats sur ces problématiques. Celles-ci s'adressent à toutes les personnes sensibilisées, qu'elles soient des professionnels de l'éducation ou de « simples » citoyens, des parents, des militants des droits fondamentaux, des responsables politiques et/ou scolaires, des représentants d'associations, etc.

Lors de ces soirées-débats, des spécialistes prendront la parole et dresseront un état des lieux de la question. Un débat avec l'assemblée permettra de proposer des pistes d'actions et de réflexions tant individuelles que collectives.

Plus d'infos sur www.ligue-enfants.be

Soirées-débats Les discriminations en milieu scolaire



Rue de Laeken, 28
1000 Bruxelles

www.centrogalego.be

ACCES :

METRO - TRAM - BUS "DE BROUCKERE"

PARKING 58 - OPEN 24/24 - 7/7

Entrée gratuite

En partenariat et avec le soutien de la



Ligue des Droits de l'Enfant

Hunderenveld 705
1082 Bruxelles
02/465.98.92

www.ligue-enfants.be
ligedroitsenfant@gmail.com



Ligue des Droits
de l'Enfant

Les discriminations en milieu scolaire

Un cycle de
soirées-débats à



Programme 2012-2013

Soirées-débats

Mardi 18 septembre 2012 à 20 h
Le décrochage scolaire

Chaque année, plus de 20 000 élèves abandonnent leurs études sans avoir obtenu un diplôme de fin d'études secondaires. D'autres décrochent tout en restant « physiquement » présents dans les classes. La lassitude de l'école, le décrochage scolaire et l'abandon précoce sont des phénomènes qui inquiètent. Le décrochage est souvent le résultat d'un parcours scolaire problématique pour lequel l'accrochage scolaire semble difficile. Le décrochage s'intensifie particulièrement dans les classes dont l'indice socio-économique est bas mais touche aussi n'importe quel élève !

Mercredi 17 octobre 2012 à 20 h
Discriminations basées sur les préférences sexuelles

La discrimination à l'égard des jeunes homosexuel(le)s est multiple puisqu'elle touche la famille, l'école et les relations avec les pairs. Malheureusement encore beaucoup de jeunes ados homosexuel(le)s subissent des discriminations qui se manifestent, la plupart du temps, par des insultes homophobes, très répandues dans les classes et les cours de récréation. L'incommunicabilité, réelle ou ressentie, jette les jeunes homosexuel(le)s dans l'isolement. Apprendre à vivre ensemble, avec toutes nos différences, tel est un des rôles de l'Ecole. Comment le remplit-elle, notamment en matière de préférences sexuelles ?

Mardi 27 novembre 2012 à 20h
Précarité et scolarité

De nombreux jeunes grandissent dans des familles multi-vulnérables : familles monoparentales, faible degré d'instruction des parents, chômage des parents, précarité économique, difficulté de se projeter dans l'avenir, etc.

La pauvreté porte atteinte aux droits de l'enfant dans de nombreux secteurs de la vie en société, et en premier lieu à l'école. Essentiellement les critiques portent sur le coût de l'enseignement pour les familles, sur la stigmatisation des enfants issus de milieux précarisés et sur leur relégation vers des filières d'enseignement imposées ou non souhaitées.

Mercredi 19 Décembre 2012 à 20 h
L'exclusion scolaire

D'emblée, il faut entendre ici le mot exclusion comme désignant, pour le dire de façon tranchante, « la part d'échec » de l'école, les limites d'une politique scolaire qui se veut légitimement démocratisant. Les exclusions scolaires sont en augmentation constante. Elles ont plus que doublé en dix ans. En 2011, plus de 2500 élèves ont été exclus de leur établissement. On voit déjà des enfants exclus dès l'école maternelle ! L'exclusion telle que nous l'entendons n'est ni une question d'élèves, ni une question d'enseignants, c'est une question systémique. Elle désigne les ratés de la réussite scolaire, dont des élèves sont les victimes, en même temps qu'ils en sont les acteurs. Tout comme les enseignants, les établissements, les familles, et au-delà « la société » dans son ensemble sont à la fois dans l'affaire acteurs et victimes à certains égards.

Mercredi 16 janvier(*) 2013 à 20 h
Les phobies scolaires

Ni paresseux, ni « décrocheurs d'école », des jeunes ne peuvent cependant plus se rendre en cours ; ils ressentent une angoisse terrible liée à l'établissement (école maternelle, primaire et secondaire) et à l'environnement scolaire. Ce trouble anxieux encore méconnu peut avoir des conséquences dramatiques. La phobie scolaire se traduit par de l'absentéisme, pas toujours détecté. Après avoir multiplié les absences, son décrochage entraîne l'incapacité totale de retourner en classe. Il refuse alors de sortir de chez lui, parfois même de se lever le matin, renonce à ses loisirs, ne pratique plus aucune activité sportive, ne voit plus ses copains ; l'isolement s'installe de plus en plus. Sur le long terme les conséquences peuvent être gravissimes : désocialisation, déscolarisation totale, dépression, remise en cause de l'avenir professionnel et parfois suicide...

Mercredi 20 février(*) 2013 à 20 h
Scolarisation des MENA

Chaque année, on estime qu'entre 1 000 et 2 000 enfants arrivent en Belgique, seuls ou en tout cas non accompa-

gnés d'un adulte. On les appelle couramment les MENA pour « Mineurs étrangers non accompagnés ». Quels sont les mécanismes mis en place par la Belgique pour les aider, pour les protéger face à une situation difficile et souvent traumatisante pour eux ? Si le droit à la scolarité est maintenant respecté pour tous les MENA, il subsiste encore des obstacles à une scolarité adaptée. L'absence de diplôme du pays d'origine fait qu'ils n'obtiennent jamais l'équivalence et sont inscrits dans une classe qui ne correspond pas à leur niveau. Ils doivent surmonter la barrière de la langue, les préjugés des enseignants et des élèves par rapport aux réfugiés.

Mercredi 20 mars(*) 2013 à 20 h
Les enfants hors circuit scolaire

Trop d'enfants sont déscolarisés pour la simple raison qu'ils vivent avec une maladie ou un handicap. Ils ne trouvent pas d'écoles pour les intégrer ou les réintégrer. Les maladies psychologiques, les handicaps mentaux ou comportementaux qui accablent certains enfants font qu'ils sont, ou exclus de l'école, ou qu'ils ne peuvent y retourner après être passés par la case hospitalisation. Pourtant ces enfants sont intégrables pour peu qu'on réfléchisse à cette (ré)intégration, qu'on mette des pratiques d'accueil et/ou pédagogiques en place et qu'un accompagnement du jeune et de l'équipe (voire de la famille) puisse être organisé.

Mardi 7 mai(*) 2013 à 20 h
Discrimination de genre

Il existe peu d'études portant sur les inégalités entre les filles et les garçons à l'Ecole. Grâce aux indicateurs de l'enseignement nous savons que les filles réussissent mieux que les garçons, mais qu'on les dirige plus volontiers vers des filières moins porteuses d'emploi et prometteuses en termes de carrière. Les garçons, quant à eux, présentent un taux d'échec scolaire plus important que les filles. Les études recensées constatent que tous les acteurs scolaires participent, souvent sans le vouloir, à la construction d'inégalités entre les filles et les garçons, et cela depuis la toute petite enfance. Pourtant, tous estiment traiter filles et garçons sur un pied d'égalité. Or, traiter les filles « comme des filles » et les garçons « comme des garçons », en accord avec les stéréotypes liés à chaque sexe, n'est pas sans conséquence.

(*) Les dates de 2013 doivent être confirmées.
Pour plus d'infos : www.ligue-enfants.be ou 02/465.98.92